



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Année scolaire 2019-2020
Expérimentation

accueil, de prévention et de co-éducation à destination des enfants de 2 à 3 ans (classe de toute petite section) en réseau d'éducation
éducative de Planoise

Rectorat

(s) – Ecole(s) :
le André Bouilloche
le Bouilloche
**Académie Recherche
Développement Innovation et
Expérimentation (PARDIE)**

Dossier suivi par les CARDIE :
Evelyne GERBERT-GAILLARD
IA-IPR de mathématiques
Lionel CROISSANT
Principal

DES ECOLES
Secrétariat :
le BOULLOCHE Florence BARDOT
florence.bardot@ac-besancon.fr
25000 BESANCON Tel : 0381654933

Courriel à
evelyne.gerbert-gaillard@ac-
besancon.fr
@laposte.net
lionel.croissant@ac-besancon.fr

**10 Rue de la Convention
25030 BESANÇON cedex**

parents

confiance et de sécurité
amiliarisation avec l'école
lieu d'accueil souple
outien à la parentalité
onnaissances sur les besoins des enfants
en social, de convivialité
outien « matériel » (prêt de livres, de jeux)
onnaître les services et structures proposées dans le quartier
re valorisés dans leurs savoirs et dans leur fonction parentale (mamans et papas) <- *idée de revaloriser, remotiver, redynamiser la parentale*

enfants

aire des découvertes, d'explorer librement à leur rythme
ocialisation
terrain d'exploration riche de propositions et de stimulations
motricité globale
développer la motricité fine
stimulation langagière
écurité affective
e séparation progressive des parents

institutionnels

ieux connaître et accompagner les familles
mutualiser et d'harmoniser les pratiques et les compétences pour optimiser l'efficacité des services proposés dans un lieu de mise en
créer un lien de confiance avec les familles
aire un repérage précoce des difficultés éventuelles / relation parents /enfants - / développement des enfants - / situation sociale des
remédier au plus tôt aux difficultés repérées pour favoriser le bien-être, le développement et l'épanouissement de chaque enfant dans sa
role et dans les lieux d'accueil
à la santé publique en proposant des alternatives aux écrans au plus grand nombre possible des plus jeunes enfants

<p>ecteur de Planoise, au cœur de la Cité Educative, un lieu "hybride", expérimental, souple et multifonctionnel</p> <p>coéducation et de prévention pour les enfants de 2 à 3 ans et leurs parents,</p> <p>ait de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques, et à ceux de l'école et de la société</p> <p>les services de la petite enfance pourraient oeuvrer conjointement, en co-éducation avec les parents pour favoriser l'éducation, l'épanouissement des enfants et des familles et les préparer au mieux à l'entrée dans la scolarisation</p>		
<p>Répondre au mieux aux besoins cités plus haut.</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p>Des chances de réussite, d'apprentissage, de bien-être et d'épanouissement des enfants issus de familles défavorisés</p> <p>ant progressivement les enfants et leurs familles avec le milieu scolaire</p> <p>nt un lieu d'accueil progressif, convivial, stimulant et sécurisant, de socialisation, de développement, et d'apprentissage</p> <p>nt, en réhabilitant, en accompagnant, en renforçant, en valorisant et en soutenant les parents dans leurs fonctions parentales, plutôt que</p> <p>er trop tôt par une scolarisation précoce</p>		

<p>ués :</p> <p>illlis :</p> <p>ans du quartier de Planoise, propres, en cours</p> <p>lieu aux petits enfants à particularités accompagnés (mobilité réduite, troubles divers...)</p> <p>cueil</p> <p>nnel et les locaux mis à disposition, idéalement</p> <p>au sein d'une école maternelle pour une familiarisation progressive avec l'école.</p> <p>nnelle Bouloche, sous réserve d'acceptation de la mairie, de l'Inspection, de la DSDEN et de l'équipe éducative...</p> <p>manent</p> <p>ité d'accueil du lieu et le nombre d'enfants accueillis pour permettre un taux d'encadrement professionnel suffisant pour répondre aux urité, d'attention personnalisée et aux besoins psychoaffectifs de chaque enfant</p> <p>seurs des écoles : dont Christelle MOREL (initiatrice du projet qui pourrait assurer l'organisation et la direction de la structure)</p> <p>/ et une auxiliaire de puériculture</p> <p>éguliers spécialisés:</p> <p>ulière de professionnels en lien avec les problématiques de la petite enfance (psychomotricien(ne), orthophoniste, psychologue, de jeunes enfants, assistante sociale, infirmière PMI ou médecin PMI)</p> <p>r des besoins particuliers de soutien</p> <p>uer à la proposition des modalités et du planning d'accueil des enfants selon leurs besoins</p> <p>e connaître et démystifier son rôle en participant aux activités avec les parents (ou accompagnateurs) et les enfants</p> <p>pagner, conseiller, soutenir le parent (ou l'accompagnateur) dans sa relation avec l'enfant...</p> <p>er des activités de renforcement et des conseils dans son domaine particulier d'intervention (langage, articulation... par l'orthophoniste – eils de posture parentale pendant la motricité... par 1 psychomotricien(ne)...))</p> <p>ntervenants inversé (lundi + jeudi <-> mardi + vendredi) une semaine sur deux si chaque enfant est accueilli 2 matinées par semaine, des interactions de chaque famille avec chaque intervenant</p> <p>mettre à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un espace confidentiel pour des entretiens individuels intervenant / parent - un espace pour des activités spécifiques en petits groupes intervenants / enfants <p>odalités de l'accueil</p> <p>année de chaque enfant pour un accueil minimum de 2 matinées scolaires (lundi + jeudi ou mardi + vendredi) entre 8h20 et 12h selon fini conjointement et aménageable</p> <p>u temps d'accueil matinal selon le nombre d'enfants inscrits et leurs besoins, pour permettre l'accès au lieu au plus grand nombre ble</p> <p>ec souplesse mais avec régularité, sur un temps variable dans la matinée, adapté selon les capacités et les besoins particuliers repérés ts et en fonction des possibilités de leurs parents (ou accompagnateurs) et de la capacité d'accueil du lieu</p> <p>des parents (avec implication et engagement aussi des papas, si possible à part égale quand ils ne travaillent pas), pour une partie du l, sans parent pour l'autre partie du temps quand c'est possible</p> <p>lieu également aux enfants accompagnés par leur assistante maternelle ?</p> <p>ploi du temps de la matinée</p>	<p>d'acquisition de la propreté ou pas encore propres du tout, n'étant accueillis ni en crèche,</p> <p>permettant d'accueillir les enfants de deux ans restés sans autre possibilité d'accueil</p> <p>la DSDEN et de l'équipe éducative...</p> <p>d'encadrement professionnel suffisant pour répondre aux besoins psychoaffectifs de chaque enfant</p> <p>assurant l'organisation et la direction de la structure)</p> <p>et une auxiliaire de puériculture</p> <p>(psychomotricien(ne), orthophoniste, psychologue, infirmière PMI ou médecin PMI)</p> <p>selon leurs besoins</p> <p>(ou accompagnateurs) et les enfants</p> <p>avec l'enfant...</p> <p>d'intervention (langage, articulation... par l'orthophoniste – par 1 psychomotricien(ne)...))</p> <p>si chaque enfant est accueilli 2 matinées par semaine,</p> <p>intervenants / parent</p> <p>intervenants / enfants</p> <p>(lundi + jeudi ou mardi + vendredi) entre 8h20 et 12h selon</p> <p>pour permettre l'accès au lieu au plus grand nombre</p> <p>adapté selon les capacités et les besoins particuliers repérés</p> <p>part égale quand ils ne travaillent pas), pour une partie du</p> <p>leur assistante maternelle ?</p>	<p>pas encore propres du tout, n'étant accueillis ni en crèche,</p> <p>permettant d'accueillir les enfants de deux ans restés sans autre possibilité d'accueil</p> <p>de la DSDEN et de l'équipe éducative...</p> <p>d'encadrement professionnel suffisant pour répondre aux besoins psychoaffectifs de chaque enfant</p> <p>assurant l'organisation et la direction de la structure)</p> <p>et une auxiliaire de puériculture</p> <p>(psychomotricien(ne), orthophoniste, psychologue, infirmière PMI ou médecin PMI)</p> <p>selon leurs besoins</p> <p>(ou accompagnateurs) et les enfants</p> <p>avec l'enfant...</p> <p>d'intervention (langage, articulation... par l'orthophoniste – par 1 psychomotricien(ne)...))</p> <p>si chaque enfant est accueilli 2 matinées par semaine,</p> <p>intervenants / parent</p> <p>intervenants / enfants</p> <p>(lundi + jeudi ou mardi + vendredi) entre 8h20 et 12h selon</p> <p>pour permettre l'accès au lieu au plus grand nombre</p> <p>adapté selon les capacités et les besoins particuliers repérés</p> <p>part égale quand ils ne travaillent pas), pour une partie du</p> <p>leur assistante maternelle ?</p>
---	--	---